



La Chambre de commerce
de Charlevoix

Créez des liens

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Gala Charlevoix reconnaît : ouverture des mises en candidature

Charlevoix – 10 novembre 2014 – La période des mises en candidature pour les prix du Gala Charlevoix reconnaît débute le 10 novembre et se terminera le 5 décembre prochain. Les nominés seront connus le 15 décembre.

Les partenaires

Desjardins Entreprises, à titre de partenaire associé à la Chambre de commerce de Charlevoix, sera le présentateur officiel de l'événement. Monsieur Alain Goulet, président directeur général du Mont Grand-Fonds a accepté la présidence d'honneur de l'édition 2015 du Gala qui se tiendra à la Ferme, le 29 janvier prochain. Le Mont Grand-Fonds s'était d'ailleurs vu décerné un prix au dernier Gala.

Les catégories

Les 9 catégories de l'édition 2015 sont les suivantes : l'accueillant, l'ambassadeur, l'écoresponsable, l'engagé, l'entreprenant, l'innovateur, le mobilisateur, le productif, les passeur et repreneur. Dans cette dernière catégorie qui concerne les transferts d'entreprises, les candidats peuvent s'inscrire à titre de passeur (cédant), de repreneur (acheteur) ou encore, ils peuvent choisir de poser conjointement leur candidature.

Les nouveautés

Pour l'édition 2015, certaines règles ont été modifiées. D'abord, les nominés et les gagnants de l'an dernier peuvent poser leur candidature, à condition de postuler pour un titre différent de celui pour lequel l'entreprise a gagné en 2014. Autre nouveauté de cette année, les entreprises pourront poser leur candidature dans 2 catégories distinctes et possiblement gagner dans les deux catégories. Elles profiteront ainsi de deux fois plus de retombées médiatiques. Outre répondre aux critères de la catégorie, les entreprises qui présentent leur candidature doivent être membres en règle de la Chambre de commerce de Charlevoix ou le devenir au moment de poser leur candidature. Les entreprises postulantes qui adhéreront à la Chambre à ce moment bénéficieront d'un abonnement de 16 mois pour le prix de 12. Finalement, comme les administrateurs de la Chambre de commerce pourront désormais proposer la candidature de leurs entreprises, ils ne pourront plus faire partie du jury.

Le jury

Le jury, soumis à la confidentialité, sera composé de 7 personnes connaissant bien le territoire et les enjeux régionaux. Les délibérés auront lieu au cours de la semaine du 8 décembre et les nominés seront connus le 15 décembre 2014.

Les avantages

En plus d'une augmentation de la notoriété de l'entreprise, du sentiment de fierté et d'appartenance accrus, les gagnants au Gala Charlevoix reconnaîtront bénéficieront de retombées médiatiques importantes : la parution d'un publi-reportage dans l'Hebdo Charlevoisien, ainsi que sur la page Facebook et le site de La Chambre et la diffusion d'une capsule de 60 secondes sur les ondes de CIHO et ce, à 20 occasions.

Comment s'inscrire

Le guide de candidature, de même que le formulaire officiel sont disponibles sur le site de la Chambre de commerce de Charlevoix (www.creezdesliens.com). Il n'y a aucun frais pour poser sa candidature. Les entreprises peuvent également communiquer avec Johanne Côté pour obtenir des informations supplémentaires.

-30-

Source : Johanne Côté – Chambre de commerce de Charlevoix

Informations : Johanne Côté
418 760-8648 (à compter du 11 novembre 2014)
418 435-1603 (cellulaire – en tout temps)

